

BELGIQUE	BELGIË	BELGIEN	BELGIUM
CARTE D'IDENTITE	IDENTITEITSKAART	PERSONALAUSWEIS	IDENTITY CARD
Nom / Name Prénoms / Given names	Van Laethem Marie-Jeanne E		
	Vilvoorde	Lieu d'obtention / Place and date of birth	Sexe / Sex
	15/OCT/1931		F
Nationalité Nationality	BELGE		
N° carte / Card No	590-9619037-58		
Validé du .. au .. / Valid from - until	02/07/2009 - 02/07/2014		
Signature du titulaire / Holder's signature			
			

N° d'identification du Registre national / Identification number of the National Register

31.10.15-142.32

Lieu de délivrance / Place of issue

Evere

Autorité / Authority



0229 83120-03135
IDBEL590961903<7582<<<<<<<<
3110153F1407020BEL311015142323
VAN LAETHEM<<MARIE<JEANNE<E<<

BELGIQUE		BELGIË	BELGIEN	BELGIUM
CARTE D'IDENTITE		IDENTITEITSKAART	PERSOENALAUSWEIS	IDENTITY CARD
Nom / Name	Prénom / Given names	First		
Jean-Armide		Jean-Armide		
Lieu et date de naissance / Place and date of birth				
La Bouvrière, 25 OCT 1944		La Bouvrière, 25 OCT 1944		
Nationalité		Nationality		
BELGE		BELGE		
N° carte / Card No				
590-4667363-32		590-4667363-32		
Valido du - au / Valid from - until				
23.11.2006 - 23.11.2011		23.11.2006 - 23.11.2011		
Signature du titulaire / Holder's signature				
				
				

N° d'identification du Register national / Identification number of the National Register

44.10.25-03515

Liens de délivrance / Place of issue

Mons

Authent./Authority



IDBEL590466756<9520<<<<<<<<
4410252M111237BEL441025035156
FINET<<JEAN<ARMIDE<<<<<<<<

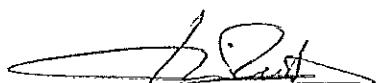
Gju

PROCURATION

M. souligne, Lindsay FINET, né à Nivelles le 19 avril 1978, propriétaire de l'affittement sis Square Herderenckers 2136 à Evere (1140), dans procuration à mes parents (Mme FINET, née à la Bouverie le 25 octobre 44 ou à ma mère, Ruesenck Nada-Christine Billebaud, née le 4 avril 51) pour gérer la location de mon bien (établissement locatif, percevoir des loyers, et tous autres actes relatifs à la bonne tenue de la location.)

Fait à Nivelles, le 20 juillet 2011.

"Bon pour pourri"





N° d'identification du Répertoire national / Identification number of the National Register
78.0419.115.11
Lieu de délivrance / Place of issue
Mons.
Autorité / Authority: 

RECUPERATION
CONCERNANT

IDBEL590853808<1700<<<<<<<<
7804193M1309261BEL780419115116
FINET<<LINDSAY<VINCENT<<<<<<

CONVENTION DE BLOCAGE D'ESPECESGarantie de l'acte

ING Belgique S.A. Siège social: Avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles Siège: 362 Agence: 310116 ci-après dénommée 'la Banque'
<u>Le(s) bailleur(s) :</u> JEAN FINET BD DOLEZ 47 7000 MONS

<u>Le(s) locataire(s) :</u> MARIE JEANNE VAN LAETHEM SQ P HAUWAERTS 50/6 1140 BRUXELLES
--

Entre les parties identifiées ci-dessus, il est convenu ce qui suit:

Article 1:

Le locataire et le bailleur déclarent que le Livret Vert n° 363-5040429-58 ouvert au nom du locataire et présentant actuellement un solde créditeur de 1.400,00 EUR, doit être bloqué à titre de garantie de l'exécution par le locataire de ses obligations résultant du bail intervenu entre le locataire et le bailleur en date du 28/07/2011 relativement à un bien immobilier sis SQUARE HOEDEMAKERS 21 B36, 1140 BRUXELLES 14, BELGIQUE.

Article 2:

Chacune des parties ne peut disposer du solde créditeur du Livret Vert que moyennant l'accord écrit de l'autre partie, ou sur présentation d'une copie délivrée par le greffe ou d'une copie certifiée conforme par un avocat d'une décision judiciaire exécutoire ou d'un procès-verbal de conciliation statuant expressément quant à l'affectation du solde créditeur du Livret Vert. Par la présente, et pour autant que de besoin, le locataire donne à cet effet des instructions irrévocables.

Article 3:

Les intérêts produits par le solde créditeur du Livret Vert faisant l'objet de la présente convention seront comptabilisés et capitalisés sur ce Livret Vert.

Article 4:

Toute correspondance relative au Livret Vert bloqué sera établie en un seul exemplaire, destiné au locataire. Toutefois, de sa propre initiative ou à la demande d'une des parties, la Banque peut envoyer au bailleur une copie de toute correspondance ou de tout autre document, ou encore une copie de renseignements relatifs à la présente convention.

Article 5:

Le décès du locataire ou du bailleur n'entraîne nullement la cessation de la présente convention, dont l'exécution se poursuivra avec les ayants droit de la partie décédée.

Par contre, en cas de changement de bailleur, pour quelque motif que ce soit, le bénéfice du blocage convenu ci-dessus ne pourra être cédé que moyennant l'accord de toutes les parties.

Article 6:

La Banque accepte les dispositions énoncées ci-dessus. Elle déclare toutefois que, le cas échéant, elle sera tenue de se soumettre à tout statut juridique contraignant qui l'empêcherait de procéder à l'exécution desdites instructions.

Article 7:

La présente convention n'entre en vigueur qu'après sa signature par l'ensemble des parties: le locataire, le bailleur et la Banque. Une fois la convention signée par l'ensemble des parties, chacune des parties précitées recevra l'exemplaire qui lui revient.

Ainsi établi en trois exemplaires originaux, à EVERE, le 27/07/2011/

ING Belgique S.A.
Kantoor Evere Olympiades
Vrijheidslaan, 1
1140 EVERE
Tel 02/724 11 40 Fax 02/724 11 48

Le(s) LOCATAIRE(S)

Le(s) BAILLEUR(S)

Arzu Ucakli
Commercieel Medewerker

310/116/ 27/07/2011

14:50

24037

Arzu UCAKLI



* * * RAPPORT DE RESULTAT DE LA COMMUNICATION

TRANSMIS/MEMORISE : 31. JUL. 2011 14:10
FICH MODE
120 TX MEMORISEE
OPTION

ADRESSE

026789340

CAUSE DE L'ERREUR
E-1) RACCROCHE OU ERREUR DE LIGNE
E-3) PAS DE REPONSE
E-2)
E-4)

Fax à 02 6789340

 AXA Belgium

ASSURANCE CONFORT HABITATION

Contrat N° 802.138.743 Confort habitation
LAETHEM

Messieurs,

Je vous adresse le présent email de la part de Madame M.
Square P. Hauwaerts, 50 bte 6 du fait que son appartement
nouveau propriétaire désire l'occuper.

Elle vient donc de conclure un nouveau bail prenant cours
appartement comportant deux chambres et d'une superficie
l'immeuble sis au square Hoedemakers, 21 à 1140 EVERE
Elle vous prie donc de couvrir sa responsabilité compte tenu
remercie vivement.

Jean EDOM, Rue de Genève 115 bte 1 tél: 02/7266231

PS: La couverture actuelle de son appartement
Hauwaerts doit être maintenue jusqu'à ce
prévu dans une quinzaine de jours.

* * * RAPPORT DE RESULTAT DE LA COMMUNICATION (31. JUL. 2011 14:11) * * *

ENTETE FAX RAMI MONDIAL

TRANSMIS/MEMORISE : 31. JUL. 2011 14:10	OPTION	ADRESSE	RESULT.	PAGE
FICH MODE		026789340	OK	1/1
320 TX MEMORISEE				

CAUSE DE L'ERREUR	E-1) RACCROCHE OU ERREUR DE LIGNE	E-2) OCCUPE
E-3) PAS DE REPONSE		E-4) PAS UN TELECOPIEUR

Fax à 02 6789340 AXA Belgium

ASSURANCE CONFORT HABITATION

Contrat N° 802.138.743 Confort habitation Madame Marie Jeanne VAN LAETHEM

Messieurs,

Je vous adresse le présent email de la part de Madame Marie Jeanne VAN LAETHEM, Square P. Hauwaerts, 50 bte 6 du fait que son appartement actuel a été vendu et que le nouveau propriétaire désire l'occuper.

Elle vient donc de conclure un nouveau bail prenant cours le 1er aout prochain, pour un appartement comportant deux chambres et d'une superficie de 75 m2., au 6e étage de l'immeuble sis au square Hoedemakers, 21 à 1140 EVERE.

Elle vous prie donc de couvrir sa responsabilité compte tenu de ce qui précède et vous en remercie vivement.

Jean BDOM, Rue de Genève 115 bte 1 tél: 02/7266231

PS: La couverture actuelle de son appartement Square Hauwaerts doit être maintenue jusqu'à son déménagement prévu dans une quinzaine de jours.

De : <edomjean@skynet.be>
Objet : Rép : Adresse électricien
Date : 4 octobre 2011 16:08:05 HAEC
À : "Jean FINET" <jean.finet@belgacom.net>

Concerné : Assurance locative - Evere C

cher Monsieur,
Gd merci pour renseignts électricien.
Assurance confort habitation AXA (appt+meubles+ etc) N° 802.138.743.(sq.Hoedemakers)
Bien à vous. J. Edom

-----Message d'origine----- From: Jean FINET
Sent: Sunday, October 02, 2011 11:52 PM
To: edomjean@skynet.be
Subject: Adresse électricien

Monsieur EDOM,

Je vous ai communiqué ce dimanche 2 oct. le n° de tel. de l'électricien. En fait, voici des informations plus précises.
"Electricité Deloose SA" - Marcel Dumont, av. H. Conscience, 154 - 1140 Evere .
Tel: 02/ 216 09 41 et 0475/ 97 18 58 ; electricitedeloose@skynet.be

Cordialement. Jean FINET.